

LE P'TIT MUNICIPAL DE CHÂTEAUROUX-LES-ALPES



L'INFORMATION BIMESTRIELLE DE LA COMMUNE

MAI 2023, NUMÉRO 2 - CONTACT : 0492432204 - CONTACT@CHATEAUROUX-LES-ALPES.COM

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 22 mars 2023

Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

-Plan de financement – DETR 2023

Un violent orage accompagné de fortes rafales de vent a arraché une partie du toit de l'église Saint Marcellin. Une demande de subvention pour sa réparation a été faite auprès de l'État et du Département.

-Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 – budget principal.

-Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 -budget principal

-Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 – budget annexe camping.

- Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2022 – budget annexe camping.

-Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité à temps incomplet spécialiste des écoles maternelles (ATSEM).

-Participation au «Fond de Solidarité pour le logement» géré par le Conseil Départemental.

-Plan de financement rénovation énergétique de l'école du Rabioux avec une salle supplémentaire.

-Mise à la réforme d'un bien communal – Tractopelle JCB.

Pour chaque conseil, un compte rendu complet est disponible sur le site internet



LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI LE 6 AVRIL 2023

Les délibérations suivantes ont été débattues et votées.

- Répartition du montant des subventions de fonctionnement aux associations.

- Redevance d'occupation du domaine public sur les terrasses: la tarification a augmenté.

-Le tarif du marché estival a été revu.

Les dates d'ouverture sont du 20 juin au 5 septembre 2023.

- Augmentation du tarif du raccordement électrique du camion pizza.

- Le tarif d'adhésion à la médiathèque est de 10€ par famille.

- Taux de la fiscalité directe locale

Le conseil municipal n'augmente pas les taux d'imposition .

- Budgets primitifs 2023

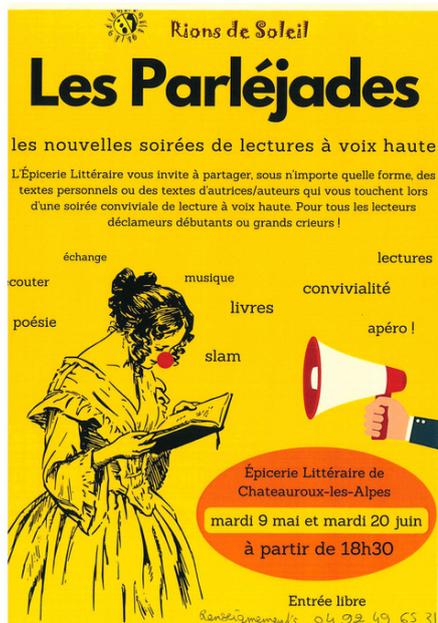
Présenté par l'adjoint aux finances.

Le budget primitif a été voté. **La commune affiche un équilibre dans la gestion de ses comptes.**

-Demande de subvention – falaise de Saint Etienne

Suite au rapport d'études, remis par le service RTM05, sur le risque de chutes de blocs, des travaux doivent être menés pour sécuriser le hameau.

LA VIE ASSOCIATIVE



- La réunion élus et associations s'est tenue le jeudi 20 avril dans la salle des fêtes de notre commune. De nombreuses associations étaient présentes. Monsieur le Maire souhaiterait la participation des associations pour la fête de la Saint-Irénée. Un apéritif sera offert par la commune vers 18h30 le dimanche 2 juillet.
- Les fêtes de hameaux ont commencé. Vous êtes les bienvenus pour partager ces moments de convivialité. Fête de la St Jean dimanche 25 juin, messe à 11 h à Clos Jaunier.
- L'Association Rions de soleil vous propose :
7 juin à 18h30 : Apéro lectures. Thème : 'les terres agricoles' .
20 juin à 18h30 : Parléjades - lectures à partager
Écrits personnels, textes d'auteurs - d'autrices
- Le 17 juin 2023, les associations Octopus, Rions de Soleil et l'APE unissent leurs forces et leur bonne humeur pour vous proposer 'la fête de la musique familiale' avec chorale, scène ouverte et un concert à danser pour petits et grands par 'le son des bestioles'

Conseil Municipal du 06/04/23 - (suite)

-Plan de financement de la rénovation de l'école du Rabioux
Le projet concerne en 1ère phase, une extension attenante au bâtiment existant et une rénovation énergétique partielle.

-Plan de financement rénovation énergétique de l'école du Rabioux, la commune sollicite le financement du Fonds Vert.

-Vente et coupe de bois :
Exploitation de la parcelle 47 en bois façonné pour un volume estimé de 650 m3 dont 150 m3 réservé à l'affouage.

-Convention avec le Parc National des Écrins
La commune s'engage à garantir l'habitat des espèces protégées situé dans les combles de la nef du clocher de l'église Saint Irénée.

- Suite aux problèmes de vandalisme et d'incivilité, en mesure de prévention, un système de vidéosurveillance sera prochainement installé, il est essentiel d'assumer la protection des administrés.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 1er juin à 19h.



BON À SAVOIR

Gestion des biodéchets Loi AGEC (Loi anti gaspillage pour une économie circulaire)
Plusieurs emplacements sont proposés pour le compostage ou collecte sur notre commune.

Un distributeur de sachets pour les **déjections canines** sera mis à disposition sur la place de la mairie ainsi qu'un panneau prévenant d'une amende de 68 euros

SIVU: Concernant la garderie du soir: Certains parents dépassent l'heure pour récupérer leurs enfants. L'heure de fermeture est 18h30. Les dépassements d'horaires seront facturés.

La mairie **recrute** un agent des services techniques saisonnier de juin à septembre. Si vous êtes disponible renseignez-vous en mairie.

Inscription à l'école :

Si votre enfant est né en 2020, **les inscriptions à l'école sont ouvertes.** Renseignements et inscription en mairie.

Lorsqu'on a besoin des pompiers, on est heureux de les voir arriver rapidement. Pour qu'ils puissent intervenir au plus vite ; l'accès à leur garage ainsi que la voie longeant le **parking doit impérativement rester libre d'accès.**

Infos Pratiques

Contact infirmières :
Elisabeth : 06.16.40.80.42
Sophie : 06.99.67.60.23